

lui, car elle a été autrefois un grand centre d'élevage. La création de ces pâturages communaux serait une mesure des plus précieuses. J'ai dit, l'autre soir, qu'on aurait à répérer les meilleures régions de pâturage, afin de permettre à ceux qui font de l'élevage de s'en servir. Le ministre ne fait sûrement pas fausse route quand il propose la création de ces pâturages. Il a fait exécuter, si je ne m'abuse, des relevés à cette fin.

L'hon. M. GARDINER: Exactement.

M. BLACKMORE: Où en est-on rendu?

L'hon. M. GARDINER: Les relevés effectués dans ce domaine se sont poursuivis pendant une certaine période de temps. Au 31 mars 1940, on avait relevé une superficie totale de 2,243,788 acres. Le nombre de régions examinées s'établissait à 40. Ces relevés avaient pour objet de déterminer jusqu'à quel point on pourrait accroître la capacité d'alimentation des diverses régions par leur remise en pré, l'irrigation et la réglementation de l'élevage. Les honorables députés de l'Est seront probablement étonnés de m'entendre dire que l'on calcule, dans les Prairies, qu'il faut trente acres de pré naturel à certains endroits pour alimenter un seul animal. Dans les régions où on a l'habitude de faire paître un animal par acre, ou quelquefois deux ou trois, le chiffre susdit semblera peut-être élevé, mais il en était ainsi dans les premiers temps où l'on s'adonna à l'élevage. On poursuit actuellement des recherches qui ont pour but d'établir dans quelle mesure on peut accroître l'élevage en reconvertissant les champs en prés et en y semant des herbes de variétés autres que celles qui les recouvraient primitivement.

M. BLACKMORE: Je suis tout à fait mécontent de cette réduction. On aurait dû plutôt ajouter \$750,000 à ce crédit, étant donné que cette région est trop vaste pour qu'on la traite aussi mesquinement. Elle compte 900,000 habitants dont la situation est en grande partie si précaire, d'année en année, qu'on ne saurait la négliger ainsi. Il survient quelquefois une bonne année pour racheter les mauvaises, mais si la série des mauvaises années se poursuit trop longtemps, c'est la ruine qui les guette; de sorte que nous devons leur venir en aide autant que possible. Je trouve particulièrement fâcheux que l'on entrave ainsi les efforts du ministre, au moment même où il vient de compléter son organisation. Il prétend avoir conseillé cette réduction, mais je soupçonne plutôt le jeu d'une influence extérieure. Je ne pense pas qu'il l'ait fait de son propre gré. Je suis porté à croire le contraire. Le ministre peut-il nous donner une idée du succès obtenu dans l'œuvre de

la remise en valeur des zones d'érosion? On a eu recours, si je ne m'abuse, à certains moyens tels que le plantage d'arbres, les genres spéciaux de culture et le reste. Le ministre aurait-il d'autres renseignements utiles à nous communiquer?

L'hon. M. GARDINER: Répondant à une question d'un représentant de Toronto, j'ai parlé de projets d'assèchement. Il y en a douze, couvrant 11,410 acres. Le service des sols fait faire par cinq fermes expérimentales d'une superficie de 8,000 acres des études sur les poudroissements. Cinquante-deux stations de démonstration et 16 projets d'assèchement, formant au total 11,410 acres. Nous avons à Swift-Current un laboratoire de recherches sur les sols qui accomplit les analyses portant sur la fertilité du sol, le poudroissement et la conservation de l'humidité dans le sol. Les 52 fermes de démonstration exploitées en 1939 ont contribué à assurer l'adoption répandue de méthodes agricoles propres à enrayer le poudroissement du sol. Nous avons un service de classification des sols. Le Dominion et les provinces ont effectué en collaboration des études de sols portant sur 10,900,000 acres au Manitoba, 66,570,000 acres en Saskatchewan et 23,786,000 acres en Alberta, soit, au total, 101 millions d'acres. Dans l'Alberta septentrionale, la province a effectué des classifications de sols sur 24 millions d'acres. Nous avons remis en herbe 95,210 acres de terre sujette à poudroissement et fourni gratuitement 10 millions d'arbres, dont 4,500,000 ont servi à des expériences. Le reste a été distribué aux cultivateurs. Il existe 204 sociétés de réforme agricole possédant des fermes expérimentales à Brandon, Indian-Head, Swift-Current, Scott et Lethbridge; elles servent d'organismes de surveillance en ce qui concerne les travaux entrepris en exécution de la loi d'assistance à l'agriculture des Prairies. De 1935 à 1939, nous avons distribué 569,000 livres de graines fourragères, en majeure partie de l'agropyre à crête, répartis en 32,900 paquets d'une dizaine de livres, aux membres des sociétés de réforme agricole dans les trois provinces des Prairies, en vue d'encourager la remise en herbe.

M. QUELCH: Avec combien de succès?

L'hon. M. GARDINER: Beaucoup.

M. ADAMSON: Je ne tiens pas à être considéré comme un de ceux qui taquinaient le ministre. Cependant, je désire lui poser la question que voici: L'accroissement des pâturages et de l'élevage dans la région dont il s'agit est-il susceptible de réduire la population? Autrement dit, si la région devient une région d'élevage du bétail ou retourne à cet élevage, n'est-il pas probable qu'elle ne